

MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous,

Il est nécessaire, je pense, de clarifier un certain nombre d'interrogations et c'est pour cela que je m'adresse à l'ensemble de nos membres.

Comme vous le savez, nous faisons face à une situation sanitaire inédite mais également à un changement de gouvernance au niveau du Comité qui n'est pas si simple que cela.

En ce qui concerne le club, nous avons été élus (6 membres) au sein du bureau.

Malheureusement, l'année commence mal car nous n'avons pas de visibilité sur les prochains mois.

Certains d'entre vous ont renouvelé leur adhésion au club en reprenant leurs licences, l'envie de pratiquer leur activité malgré les conditions Covid pas évidentes étant la plus forte, et je leur en remercie.

D'autres sont en attente des décisions du Comité ou de la Fédération et le redémarrage des compétitions pour reprendre leurs licences, ce que je peux comprendre au vu de ce que nous avons vécu en 2020. D'un autre côté, nous devons être optimistes sur la suite et surtout, pour la survie de notre club, une reprise de licence est importante.

Mais il ne faut pas oublier également les décisions préfectorales et municipales.

Je rappelle qu'à ce jour, que nous avons :

- les décisions fédérales (ACTIVITES PETANQUE ET JEU PROVENCAL phase 10) ;
- les décisions préfectorales (arrêté du 24 octobre 2020) stipulant la fermeture des buvettes ;
- les décisions Municipales (arrêté du 8 mai 2020) et la décision de ne donner l'accès au terrain de pétanque **qu'aux joueurs licenciés au club de Troarn** (l'arrêté est affiché à l'entrée du club (barrière) et au club).

Je rappelle également qu'une licence est valable du 1^{er} décembre au 30 novembre.

Certes, il n'y a pas de date de renouvellement obligatoire pour reprendre une licence mais en termes d'assurance, un joueur n'est plus assuré tant qu'il ne renouvelle pas sa licence. Et il est clair que ce ne sera en aucun cas l'assurance du club qui rentrera en ligne de compte si un problème survenait.

Autre rappel, sur l'accès au site :

- 1^{er} accès : visible par toutes les personnes qui se connectent, avec un certain nombre d'informations concernant la vie de la pétanque en général ;
- 2^{ème} accès : uniquement pour les joueurs qui sont licenciés au club de Troarn, avec un certain nombre d'informations concernant la vie du club et son organisation, et qui ne doivent être divulguées vers l'extérieur.

C'est pour cela que depuis un certain nombre d'années, à la fin du mois de décembre, nous fournissons un mot de passe aux personnes qui reprenaient leur licence pour réactualiser leur accès au site.

Ce système n'a pas changé et seuls **les joueurs qui ont renouvelé leur licence** à ce jour peuvent y accéder.

Le bureau est en attente des décisions du Comité, et vous en fera une communication dès que possible.

Le Comité nous a remis un calendrier prévisionnel pour la saison 2021, Open et vétérans (concours des mercredis) et autres. Nous devons nous y préparer, que ce soit en termes de reprise de licence mais également en termes de préparation des équipes de CRC, CDC et Coupe de France.


L'engagement du bureau sera total et solidaire. L'organisation que nous avons mise en place avec un organigramme clair, qui est visible sur le site et qui sera affiché au club, pourra vous permettre de vous adresser à la bonne personne pour vos différentes questions, ou demandes.

En terme de communication, Sylvie et Marc seront les principales personnes qui communiqueront soit par SMS, mail ou via le Site.

Un certain nombre de travaux et de projets sont à l'étude par le Bureau et ils vous seront bien sûr communiqués en temps et en heure.

Nous ne souhaitons qu'une seule chose, c'est une reprise normale de notre activité, mais je pense qu'il faut que l'ensemble des adhérents soient solidaires avec le Bureau pour justement lutter contre cette difficulté inédite.

Cordialement

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jacques Le Douaron', with a stylized flourish at the end.

Jacques LE DOUARON
Président